

DATE DE LA CONVOCATION :
17 Octobre 2014

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	17
Excusé	2
Pouvoir	2
Votants	19

SÉANCE DU VENDREDI 24 OCTOBRE 2014

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le VINGT-QUATRE OCTOBRE à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.

Étaient présents : Guy LACAM, Alain DELAGE, Jean-Claude SAISSSET, Martine TRIVIAUX, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Joël PEYRY, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETOME, Jeannine BROSSARD, Michel FAURE, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD et Sophie TOURNADRE.

Étaient excusés : René BERGEAUD, Benoît DELAVault

Pouvoir : René BERGEAUD à Alain DELAGE, Benoît DELAVault à Guy LACAM

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présents, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Madame Pauline BRETOME a été désignée secrétaire de séance.

Nombreux dossiers étudiés par les Elus

Guy LACAM déclare la séance ouverte. Il donne lecture des membres excusés et des pouvoirs.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal valide l'ajout dans l'ordre du jour des points suivants :

- Information radon (rubrique « Gestion Patrimoine, Qualité de vie, Environnement »)
- Défibrillateurs (rubrique « Travaux, Urbanisation, Voirie, Sécurité »)

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2014

Le procès-verbal du Conseil du 19 septembre 2014 n'ayant appelé aucune observation, sur proposition du Maire, il est adopté à l'unanimité, et le registre des délibérations est signé.

2. FINANCES – DEVELOPPEMENT – EMPLOI

➤ Indemnités du Percepteur

M. JOOS a pris ses fonctions au 1er juillet 2014, en qualité de receveur municipal de la Trésorerie de Saignes.

Sur proposition du Maire et selon la réglementation des textes législatifs, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de lui attribuer une indemnité de conseil, de contrôle et de préparation du budget pour le second semestre 2014.

➤ Demande de subvention de « Ydes Athlétisme »

Sindy PICARD, Présidente de la Commission des Finances, donne lecture de la demande d'aide financière du YAC pour l'acquisition de maillots.

Au vu de leurs résultats sportifs très honorables, le Conseil Municipal donne un avis favorable sous réserve que le YAC fournisse un devis et un plan de financement.

➤ Tarifs Municipaux 2015

Sindy PICARD informe le Conseil Municipal de la révision prochaine de l'ensemble des tarifs municipaux non soumis à l'indice du coût de la construction, et l'application au 1er janvier 2015, d'une hausse en tenant compte de l'inflation.

La Commission Permanente propose une augmentation générale des tarifs de + 2%, ainsi qu'une révision détaillée de tous les tarifs par la Commission des Finances en prenant pour base « + 2% ».

Ces nouveaux tarifs seront validés lors du prochain Conseil Municipal.

➤ Eclairage Public Place Georges Pompidou

Afin de régulariser une situation administrative et financière pour le bris par un tiers d'un candélabre sur la Place Georges Pompidou, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la réalisation de ces travaux d'électrification par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à 746.47 € HT, à la charge de la Commune.

➤ DETR 2015

Suite à appel à projets 2015 reçu de la Préfecture du Cantal et sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de déposer un dossier « grosse réparation et opération de sécurisation de l'Avenue de la Libération ». Ce dossier devra être déposé avant le 29 décembre 2014.

➤ Renégociation Contrat Gaz

Le Maire rappelle la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation, et notamment, son article 25, qui prévoit la fin des tarifs réglementés de vente de gaz naturel selon plusieurs échéances pour les consommateurs non domestiques consommant plus de 30 000 kWh par an.

A ce titre, GDF SUEZ, le fournisseur actuel, propose à la Commune de renégocier les tarifs du contrat en cours permettant ainsi de réaliser une économie sur les dépenses d'énergie annuelles. Ce contrat gaz dit « Maîtriz'gaz » serait conclu pour une durée de 12 mois à compter du 1er décembre 2014.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal accepte la nouvelle proposition faite par GDF SUEZ pour les tarifs de fourniture de gaz dans les divers points de livraison listés au contrat en cours. Le Maire est autorisé à signer tout document se rapportant à cette affaire.

3. AFFAIRES SOCIALES, FAMILLE, LOGEMENT, SENIORS, SANTE

➤ Visite à domicile des personnes âgées isolées

Martine TRIVIAUX, Adjointe, indique qu'il a été rendu visite à 11 personnes âgées isolées. Les Elus y ont reçu un bon accueil. Par ailleurs, 7 personnes âgées sont en attente de visite et 5 n'ont pas souhaité recevoir une telle visite.

Pauline BRETOME, Conseillère Municipale, propose de réfléchir pour donner un nom à cette initiative.

Lors de ces premières visites, certains points tels que l'accompagnement aux courses, le tri sélectif, le goûter de Noël et la participation aux animations de la maison de retraite. A ces attentes, il a été décidé qu'une réponse écrite serait personnellement adressée à chacune des personnes âgées.

Enfin, Martine TRIVIAUX informe que trois bénévoles se joignent à la Commission des Affaires Sociales pour aider les personnes âgées isolées. Il s'agit de Mesdames Evelyne INFANTE, Marie-Claude TROQUIER et Josette FAURE. Le Maire les remercie chaleureusement pour leur action.

➤ Point sur l'Unité Parkinson et le Pôle Télémédecine

• Unité Parkinson

Pauline BRETOME, Présidente de la Commission Santé fait part de la dernière rencontre avec l'association « Les Cités Cantaliennes de l'Automne » pour revoir la convention de partenariat entre La Résidence La Sumène et l'Unité Parkinson (points sur la lingerie, la cuisine, l'animation, la diététique, etc.).

Par ailleurs, le nouveau Directeur Général du Centre Hospitalier à Aurillac-Mauriac viendra prochainement visiter l'Unité Parkinson.

• Pôle Télémédecine

Pauline BRETOME indique que l'association « TélémédYca » a répondu à un appel à projets auprès de Formatic-Santé.

Par ailleurs, une Assemblée Générale de cette association va prochainement être organisée. Ce sera notamment l'occasion de revoir les statuts. Enfin, l'association « TélémédYca » souhaite présenter un projet médical aux médecins.

Le Maire ajoute qu'il est nécessaire de se concentrer sur les partenariats à mettre en place (Cités Cantaliennes de l'Automne, CHU de Clermont-Ferrand, etc.)

➤ Défibrillateurs

Trois défibrillateurs étant hors d'usage (Stade, Pharmacie et SuperU), des électrodes ont été commandées et changées. Un registre sera mis en place pour l'utilisation et l'entretien de ces matériels. L'ensemble du parc défibrillateur est opérationnel.

4. GESTION PATRIMOINE, QUALITE DE VIE, ENVIRONNEMENT

➤ Concours Départemental Villes et Villages Fleuris

Isabelle LAURADOUX, Adjointe, informe le Conseil Municipal qu'à l'occasion du concours départemental Villes et Villages Fleuris, la Commune d'Ydes se voit décerner le prix spécial du jury.

Ce prix sera remis le mercredi 29 octobre 2014 à Omps, cérémonie au cours de laquelle Jean-Claude SAISSET et Isabelle LAURADOUX seront présents.

Cette dernière profite de cet instant pour indiquer que la remise des prix pour le concours de fleurissement communal 2014, se tiendra en Mairie d'Ydes, le samedi 08 novembre 2014 à 17h00.

➤ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif

Le Maire donne lecture de ce document transmis par la Communauté de Communes Sumène Artense, et relatant les tarifications de l'assainissement et les recettes du service public. Ces tarifs ont été votés en Conseil Communautaire et sont attitrés.

Le taux de conformité est tout à fait dans les normes. Il est à noter la réticence de quelques familles pour laisser contrôler leurs installations.

➤ Information Radon

Isabelle LAURADOUX indique qu'une réunion environnement organisée par la Communauté de Communes Sumène Artense s'est tenue à Saignes le 9 octobre dernier. Les Communes de Bassignac, Champs sur Tarentaine, Madic, Saignes et Ydes étaient représentées pour évoquer le problème du radon.

Chaque Commune va mettre en place une étude d'analyse sur la présence ou non de radon au niveau de certaines habitations et sur la base du partenariat.

Une information sera diffusée par voie de presse pour faire appel au volontariat.

S'agissant de la Commune d'Ydes, 14 particuliers devront se porter volontaires pour faire installer dans leur habitation un boîtier mesurant le radon, et ce, durant un mois. Une analyse sera réalisée, les résultats seront communiqués à l'ensemble de la population et des mesures seront prises si nécessaire.

5. JEUNESSE, AFFAIRES SCOLAIRES, ACCUEIL, ENFANCE, DEVELOPPEMENT CULTUREL

➤ Règlement Municipal du Groupe Scolaire La Fayette

Huguette GATINIOL, Présidente de la Commission des Affaires Scolaires, informe le Conseil Municipal que le règlement municipal validé lors de la dernière séance du Conseil, mais aussi par le Conseil d'Ecole et l'association des parents d'élèves des écoles d'Ydes, sera distribué aux parents lors de la rentrée des vacances de Toussaint.

➤ Activités périscolaires

Huguette GATINIOL soulève le problème de l'annulation de l'atelier EPS du lundi pour le niveau CE1/CE2. Néanmoins, ce dernier a été remplacé par l'atelier Judo et les parents ont été prévenus.

Par ailleurs, compte tenu de l'effectif trop important de l'atelier « Tir à l'Arc », le niveau CE1/CE2 a été partagé en deux groupes. Les parents concernés ont également été prévenus.

➤ ALSH

Le Maire indique que le nombre d'inscrits ne change pas. Il est à noter une forte fréquentation des enfants lors des sorties à la journée. Néanmoins, l'ALSH sera fermé certains jours en raison d'un effectif inférieur à 7 enfants.

Il ressort que l'ALSH n'est utilisé que pour répondre aux besoins à la carte des parents.

Le Maire demande à Madame GATINIOL, en charge de la jeunesse, de réfléchir sur un éventuel regroupement avec d'autres Centres de Loisirs.

➤ Ecole Municipale des Sports

Le Maire fait part du problème de baisse des effectifs en raison de la réforme des rythmes scolaires, de la mise en place des activités périscolaires, et des cours le mercredi matin.

6. VIE ASSOCIATIVE, ANIMATION, SPORTS POUR TOUS

➤ Téléthon 2014

Marc LASSAGNE, Conseiller Délégué, indique qu'une première réunion de préparation du Téléthon s'est tenue en présence d'une dizaine d'associations. Une autre se tiendra le 5 novembre pour finaliser le programme. A noter la participation de l'Unité Parkinson à cette manifestation.

Bernard BOUVELOT, Conseiller Délégué, fait part, quant à lui, des résultats des clubs sportifs (foot, rugby, tennis).

7. TRAVAUX, URBANISATION, VOIRIE, SECURITE

➤ Point sur les travaux

En l'absence du Premier Adjoint, le Maire fait état des points suivants :

✓ Marché de voirie 2014

○ Réfection de la rue des Myosotis :

- Le reprofilage en grave émulsion et l'enduit bicouche sont terminés.
- Les reprises d'accès : rue du Coudert et Fleurac (désordres constatés sur les travaux 2013) sont réalisées à la charge de l'entreprise
- La partie haute de la rue ne permet pas le passage des poids lourds. Un panneau chaussé rétrécie, complété par une limitation de tonnage sera mis en place de part et d'autre de la section.

○ Carrefour rue Alfred Basset :

- La rectification du trottoir est réalisée. elle comprend :
 - La pose des bordures
 - Le déplacement du regard avaloir
 - La réfection de la structure (grave ciment +enrobé à chaud)
 - La mise en place des bandes de pavé
- Il reste la mise en œuvre de l'enrobé couleur qui sera réalisée prochainement.

○ Impasse du Puy Dieu :

- Les travaux sont reportés en 2015, après achèvement de la construction d'une habitation.

✓ Cheminement piétons

- Les traversées sous chaussées pour le raccordement des grilles sont réalisées,
- La suite du chantier est ralentie en raison du réseau France télécome qui se situe à l'aplomb de la glissière à poser.
- Le traçage récent de ce réseau doit permettre la reprise des travaux à compter du début de semaine prochaine.
 - Pose des caniveaux : Commune
 - Pose de la glissière : Département
 - Mise en œuvre du 0/31.5 : Commune
 - Enduit bicouche : Commune

8. PERSONNEL, ADMINISTRATION

➤ Information sur la réorganisation des services techniques

Une réunion avec les services techniques s'est tenue le 26 septembre, en présence du Maire, du Premier Adjoint, du Président de la Commission des Travaux et de Françoise MENSUELLE.

Les points suivants ont été évoqués :

- Les difficultés rencontrées lors de la période estivale
- Les pistes d'amélioration
- Le fleurissement 2014
- L'Epareuse
- Le débroussaillage
- L'entretien des espaces verts et des espaces publics
- Le déneigement

9. AFFAIRES GENERALES

➤ Convention GAZPAR

Cette convention consiste à formaliser une liste points hauts bâtiments communaux pouvant héberger un concentrateur sur la Commune. A partir de cette convention, GrDF fera procéder à une étude pour retenir le ou les sites adaptés.

GrDF prendra en charge l'intégralité des travaux d'aménagement des bâtiments concernés et indemniser la Commune pour l'hébergement par une redevance annuelle de 50 € par site équipé.

L'objectif de cette convention est que le particulier pourra, à tout moment, connaître sa consommation.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à procéder aux démarches se rapportant à cette affaire.

➤ Mise en sécurité de La Résidence La Sumène

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avis favorable de la Commission de Sécurité à la Résidence La Sumène, sans demande particulière si ce n'est la nécessité de mettre en œuvre la mise en conformité sécurité.

A cet effet, une étude a été réalisée par IGETEC et les travaux sont estimés à environ 200 000€ (hors frais d'honoraires). Ce montant payé par la Commune, sera ensuite remboursé par les Cités Cantaliennes de l'Automne.

➤ Avenant à la convention de dématérialisation des actes et du budget

Afin de simplifier la nomenclature pour faciliter la classification, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire pour établir un avenant à la convention de dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

➤ Renouvellement Convention ACADY

Le Maire et Jean-Claude SAISSET, Adjoint, indiquent que cette convention d'une durée de deux ans renouvelables, a pour objet la gestion et la surveillance de l'église d'Ydes-Bourg, de son Trésor d'Art Sacré et du Musée de Insectes du Monde par l'association ACADY.

Ce document arrivant à échéance le 13 avril 2015, il convient de travailler en amont sur son renouvellement, afin de connaître les incidences financières pour 2015 et 2016.

➤ Droit de préemption « Maison Bègue »

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir, la maison « Bègue » située Rue du Professeur Henri Mondor et en grande partie vétuste, et ce, afin de réhabiliter le quartier des Templiers. Le coût est de 25 000 € avec une commission de 1 500 €

Cette maison sera alors démolie, la voirie de la rue Henri Mondor sera redressée.

10. ARTISANAT ET COMMERCE

➤ Information

Alain DELAGE, Adjoint, indique que l'association des commerçants et artisans s'est mise en place. Celle-ci envisage de réaliser, sur la Place Georges Pompidou, un marché de la Nouvelle Année, le mardi 30 décembre 2014, avec la participation de 15 commerçants.

11. COMMUNICATION, PATRIMOINE HISTORIQUE, TOURISME

➤ Information

Jean-Claude SAISSET, Adjoint, fait part du bilan estival à Ydes où la fréquentation a été satisfaisante comme l'année précédente.

12. QUESTIONS DIVERSES

➤ Informations du Maire

- ZA Nord : Le Maire rappelle l'interdiction de stationnement des poids lourds sur la voie arrière des magasins de cette zone.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10